

Les technolectes empruntés à une langue étrangère: résultat d'un processus d'acquisition ou d'apprentissage?

Mohammad Al – Khatib *

Abstract

On va essayer dans cette recherche de montrer si on acquiert ou on apprend les technolectes en répondant à ces trois questions: Comment notre cerveau fonctionne dans l'acquisition de la première langue? Il est évident qu'il y ait une relation entre le cerveau et ce qu'on appelle «langage». L'étude de cette relation, qui est d'ordre psycholinguistique, demeure importante pour révéler le secret de ce don appelé «langage» accordé exclusivement à l'être humain et pour montrer comment l'enfant acquiert sa langue maternelle, jusqu'à quel âge l'acquisition contenu et à quel âge l'apprentissage commence. La deuxième question: les technolectes: produit linguistique ou culturel? Les études sociolinguistiques font preuve du rapport étroit entre la linguistique et la société. L'interaction entre les cultures d'une part et entre les langues et les cultures d'autre part donne naissance à des technolectes étrangers. Ces technolectes occupent une place importante dans l'usage quotidien. La troisième question: les technolectes, disparaîtront-ils un jour complètement d'une langue donnée? Comme tout vocabulaire, les technolectes d'origine étrangère passent d'une génération à une autre. Mais certains technolectes résistent et durent longtemps et d'autres disparaissent. Cela dépend de la fréquence d'usage du technolecte et de l'espérance de vie de son référent.

Introduction

Personne ne contredit le fait que les technolectes s'imposent dans toutes les langues et toutes les cultures. Ce vocabulaire, qui peut être d'origine étrangère, occupe une place importante dans l'usage quotidien des gens dans toutes les langues. Il est évident qu'il y ait une relation entre le cerveau et ce qu'on appelle «langage». L'étude de cette relation, qui est d'ordre psycholinguistique, demeure importante pour révéler le secret de ce don appelé «langage» accordé exclusivement à l'être humain. Quant aux animaux, il est vrai que l'on a tendance à dire aujourd'hui «langage des animaux», mais certains linguistes utilisent le terme «communication animale» pour bien faire la différence entre le système communicatif humain et celui des animaux.

© Copyright 2009 by The Society of Arab Universities Faculties of Arts, All rights reserved

* Department of French Language and Literature, Faculty of Arts and Humanities, Al al-Bayt University, Mafrq, Jordan.

Afin de donner une idée générale sur le fonctionnement du cerveau dans l'acquisition de la langue maternelle nous allons traiter dans la première partie de deux aspects: l'aspect neurologique et l'aspect psycholinguistique. Comment l'enfant acquiert sa langue maternelle? Jusqu'à quel âge l'acquisition contenue? A quel âge l'apprentissage commence? ... etc autant de questions auxquelles on essayera de répondre afin de découvrir la genèse des technolectes dans la langue.

On s'intéressera dans la deuxième partie "Les technolectes: produit linguistique ou culturel?" au processus de l'acquisition et de l'apprentissage de la langue, dont les technolectes. C'est l'interaction entre les cultures, les sociétés et les langues qui donnerait naissance à des technolectes étrangers. Ces technolectes occupent une place importante dans l'usage quotidien, mais arrivent-ils à être normés et reconnus dans le dictionnaire? Pourquoi les gens tendent-ils à utiliser des technolectes étrangers alors qu'ils connaissent souvent l'équivalent dans leur langue maternelle? Quel rôle l'école peut-elle jouer dans la naissance et la disparition des technolectes?

Le passage des technolectes d'origine étrangère se fait, entre autre, par l'intermédiaire des générations. Mais pourquoi certains technolectes durent-ils longtemps et d'autres disparaissent? l'Homme peut-il intervenir dans la naissance et la disparition des technolectes? On essayera de répondre à ces questions dans la troisième partie " L'espérance de vie des technolectes"

En effet, le but de notre étude est de mettre l'accent sur l'interaction vitale entre la société et la linguistique et son importance dans l'appropriation d'une langue donnée. Nous prenons l'exemple des technolectes car c'est un vocabulaire qui a un timbre sociolinguistique et qui a une particularité dans l'usage quotidien comme nous allons le voir dans cette présente étude.

Qu'est-ce que le "technolecte"?

Il convient de noter tout d'abord que depuis les années 1980, l'acceptation du terme technolecte connaît une certaine extension et a tendance à remplacer l'usage de «langue de spécialité».

Le technolecte est contenu - comme sous-ensemble dans le socio-style (langage et terminologie d'une activité, d'une entreprise). Jargon professionnel caractérisé par des expressions lexicales à caractère scientifique ou technique.¹

Pour Messaoudi (1990, 2000, 2001, 2003)² le technolecte fonctionne comme la terminologie. Par contre, elle note que la terminologie diffère du technolecte par ses unités qui ont le statut de «terme» et qui sont normalisées, tandis que les unités du technolecte peuvent être normalisés ou non et surtout, elles intègrent les phrasèmes, constructions phraséologiques souvent évitées par

Les technolectes empruntés à une langue étrangère: résultat d'un processus d'acquisition ou d'apprentissage?

les terminologues. De même que la terminologie, le technolecte d'un domaine ou d'une sphère d'activités a pour objet des systèmes conceptuels. Comme en terminologie, le sens spécialisé semble affecter les unités ayant la capacité d'être décontextualisées.

Il ne faut pas ignorer que dans l'étude du technolecte il y a d'autres éléments de la situation de communication qui pourraient être fort utiles pour l'analyse du technolecte, comme les situations sociolinguistiques. Mais il faut noter que la situation de communication au sein de laquelle se déroule l'acte d'utiliser un technolecte peut être très diverse (scolaire, didactique, scientifique, professionnel, etc.). C'est pourquoi, dans l'étude du technolecte, il faut prendre en compte aussi bien les aspects situationnels que le référent même.

Le fonctionnement de notre cerveau dans l'acquisition de la première langue

Puisque nous parlons de l'acquisition et de l'apprentissage d'une langue donnée, il nous semble important de donner une idée générale sur le fonctionnement du cerveau dans l'acquisition de la langue maternelle. Malgré les différentes études qui ont été faites et les différentes théories et hypothèses linguistiques, la façon dont notre cerveau fonctionne dans l'acquisition d'une langue donnée reste un vrai mystère. Toutefois, nous allons essayer de montrer certains aspects neurologiques et psycholinguistiques concernant l'acquisition et l'apprentissage d'une langue donnée.

Aspects neurologiques

Il nous semble important de donner, dans ce propos, un aperçu sur le côté neurologique en didactique des langues. Il existe certainement des relations entre le cerveau et l'apprentissage. Les anciens travaux de Broca et ceux de Roger Sperry nous laissent comprendre que c'est l'hémisphère gauche de notre cerveau qui prend en charge le fonctionnement du langage chez l'Homme.

«L'hémisphère gauche, logique, abstrait, analytique, gère les quatre fonctions du langage. L'hémisphère droit, intuitif, synthétique, traite l'image, le spatial, le musical.»³

Donc la préférence d'un hémisphère à l'autre influence chez l'apprenant son profil d'apprentissage.

Selon Mac Lean P.D et Guyont R⁴. le cerveau de l'homme est organisé en trois strates:

- Le cerveau primitif (reptilien). C'est la couche la plus profonde. Il est le siège des réflexes, des réactions instinctives. Selon Alain Ginot le cerveau primitif est responsable de certains «blocage et résistances instinctifs», car il est capable de réactions «d'autopréservation et de repli défensif vers le connu, les racines, l'identité profonde»⁵.

- Le cerveau limbique (mammalien). C'est la couche intermédiaire où se trouve l'aspect émotionnel. Il est le siège de l'imagination, «de nos émotions, de la motivation, de la mémoire affective à court terme, du sentiment d'appartenance au groupe»⁶. Dans l'apprentissage d'une langue, Alain Ginot dit que le cerveau limbique peut ...

«être un nouveau frein, puissant et bien connu, qui sera actionné chez l'apprenant par tout enseignement vécu comme ennuyeux, intéressant, non motivant ou traumatisant», *mais il peut favoriser l'apprentissage* «dès que l'expérience est vécue comme agréable ou gratifiante»⁷.

- Le néocortex. C'est la couche de la volonté et de l'argumentation. A. Ginot dit que cette couche «traite les données reçues, gère les images mentales et nos diverses mémoires, traduit les réactions cérébrales en langage verbal.»⁸ Cette couche ne traite pas les émotions car c'est elle qui analyse, décide et conceptualise.

«le néocortex permet la production et la préservation des idées. Il raisonne froidement et ne connaît pas des émotions.(...) Il est capable d'analyser, d'anticiper, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes, de conceptualiser.»⁹

Nous constatons donc que les deux premières couches constituent des passages nécessaires des stimuli vers le néocortex, et elles ne sont pas, à proprement parler, capables d'apprentissage. Alors que ces deux couches agissent comme des filtres, qui peuvent modifier l'information ou l'arrêter, c'est dans le néocortex que le traitement de l'information se fait. Cela nous laissera entendre, donc, que les technolèctes seraient plutôt mémorisés dans la troisième couche.

Nous avons donc compris que le cerveau primitif et limbique sont responsables des réflexes et des émotions, alors que le néocortex traduit ces réflexes et émotions en langage verbale. Après avoir eu cet aperçu général sur les trois strates dont notre cerveau est organisé, il nous semble important de faire le lien avec la didactique des langues pour montrer comment une langue s'imprime dans notre cerveau.

Aspects psycholinguistiques

Au niveau de la langue française, il est évident qu'il y ait une différence entre le langage, la langue et la parole. Même si le terme «langage» n'existe pas dans beaucoup de langues, il existe par sa fonction. Autrement dit, tout être humain est doué d'une aptitude à communiquer au moyen d'un système de signes vocaux qui est le «langage». Etant donné que le langage est la capacité innée de pouvoir parler le cerveau primitif serait son siège car il est responsable du côté instinctif. Concernant la langue dont le système syntaxique, sémantique ou phonétique nécessite une capacité d'analyse et de traitement scientifique de l'information, son siège serait le néocortex. Quant à la parole, qui est l'acte ou la production individuelle, son siège serait le cerveau mammalien car cette couche est responsable des émotions qui s'expriment différemment d'une personne à l'autre en fonction des paramètres sociaux, culturels, psychologiques, contextuels, etc.

Toutefois, notre propos ne concerne pas vraiment le classement du langage, de la langue et de la parole dans les trois strates du cerveau, qui reste évidemment discutable, mais il s'agit plutôt d'imaginer le fonctionnement de notre cerveau dans *l'enregistrement*¹⁰ de la première langue. Pourquoi l'âge de six ans est-il l'âge adopté presque par tous les systèmes éducatifs du monde entier comme l'âge du commencement de l'apprentissage scolaire? En répondant à cette question, nous allons voir le processus d'*enregistrement* de la langue maternelle.

Pour simplifier les choses, nous allons assimiler notre cerveau (l'hémisphère gauche) à un appareil d'enregistrement avec une cassette (magnétophone). Dès le premier jour de la naissance, le *magnétophone* du nouveau né se met en marche et la cassette commence à tourner et à enregistrer tous les phénomènes linguistiques qui l'entourent. Quelques mois après, l'enfant commence à essayer son appareil phonatoire en prononçant quelques sons. Il pourrait même comprendre les mots qui se répétaient souvent par son entourage et que son *magnétophone* a captés. Par contre, il ne pourra pas prononcer correctement ces mots, tout simplement parce que le muscle de son appareil phonatoire n'est pas assez fort pour reproduire correctement les mots enregistrés. Une fois l'appareil phonatoire est complet et capable de produire, plus ou moins, les sons d'une façon correcte, de reproduire et de comprendre des mots, on peut envoyer l'enfant à l'école pour classer, analyser et compléter les connaissances linguistiques enregistrées sur son *magnétophone* pendant six ans. Les connaissances linguistiques des premiers six ans ont un timbre inconscient. Autrement dit, le *magnétophone* tourne automatiquement et capte toute connaissance linguistique d'une manière inconsciente. Par contre, après ces six ans, le *magnétophone* s'arrête et l'enfant devient responsable du processus

d'enregistrement, c'est-à-dire il entre dans la phase du conscient. Cela explique la difficulté d'oublier des mots appris avant l'âge de six ans, alors qu'à l'école c'est très fréquent que l'enfant oublie la plupart de ce qu'il apprend dès qu'il rentre chez lui.

Si on suppose qu'un nouveau né passait les premiers six ans de sa vie dans un milieu complètement isolé de toute sorte de communication, pourrait-il apprendre une langue après l'âge de six ans? En fait, des chercheurs dans la linguistique avaient déjà répondu à cette question en proposant l'hypothèse suivante qui stipule que *cet enfant ne pourrait apprendre ni acquérir aucune langue après avoir dépassé l'âge d'enregistrement inconscient*. La première phase d'enregistrement, de zéro à six ans, constitue la base sur laquelle l'enfant s'appuie pour apprendre d'autres langues. Tout apprenant se réfère à sa langue maternelle pour construire une deuxième ou une troisième langue. Si la *cassette* sur laquelle le *magnétophone* doit enregistrer une langue reste vierge à cause d'un manque de communication, l'enfant perdra le point de repère. Par exemple, quand un arabophone veut apprendre le français il a toujours sa langue maternelle comme référence dans l'apprentissage de cette langue étrangère. Mais si l'apprenant ne se disposait pas d'une langue maternelle car il a dépassé l'âge d'enregistrement, l'apprentissage d'une langue ne serait pas facile. De là surgit la difficulté d'oublier la langue maternelle car c'est la version originale de la *cassette*, alors que toute autre langue apprise après la phase d'enregistrement (les premiers six ans) restera menacée par l'oubli.

On en conclut que la didactique des langues a tout intérêt à tenir compte de la phase d'enregistrement de la langue maternelle, car c'est sur cette phase que l'enfant se basera aussi bien pour compléter et approfondir ses connaissances dans sa langue maternelle, que pour apprendre d'autres langues. Plus il maîtrise sa langue maternelle (c'est-à-dire il se dispose d'une cassette bien claire et bien remplie d'informations linguistiques), plus il pourra maîtriser l'apprentissage de cette langue et d'autres langues à l'école.

Les technolectes: produit linguistique ou culturel?

Après avoir donné une idée sur l'aspect neurodidactique et psycholinguistique de l'acquisition d'une langue, il est important de faire le rapport qu'entretient la langue avec la société d'un côté et de comprendre la différence entre l'acquisition et l'apprentissage. Ceci est dans l'objectif de comprendre l'origine des technolectes.

Influence mutuelle entre la société et la linguistique

On a expliqué ci-haut que le *magnétophone* du nouveau né commence à enregistrer la première langue à travers un «bain linguistique» constitué des

situations de communications réelles et qui lui fournissent les connaissances à capter. Ce bain linguistique n'est que la société dans laquelle vit l'enfant constitué des parents, des frères, des amis, des voisins et de tout son entourage. Pour mieux comprendre l'influence qu'exerce la société sur la linguistique et vice-versa, il convient de mettre la lumière sur le domaine de la sociolinguistique en expliquant le terme de la "linguistique externe".

Le nouveau courant sociolinguistique a tendance à dénoncer la priorité accordée à la langue au détriment de la parole. Il est vrai que Saussure n'est pas sociolinguiste, mais il n'ignore pas l'importance de la revalorisation de l'acte de parole et la production linguistique concrète. Il souligne à ce sujet:

"Notre définition de la langue suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme; à son système, en un mot tout ce qu'on désigne par linguistique externe. Cette linguistique-là s'occupe pourtant de choses importantes et c'est surtout à elles que l'on pense quand on aborde l'étude du langage".¹¹

Saussure pose donc une nouvelle dichotomie qui stipule qu'il existe une "linguistique interne" versus une "linguistique externe". Les champs que Saussure classe sous la "linguistique externe" sont, entre autres,; l'ethnologie, l'histoire, l'histoire politique, les rapports aux institutions, les rapports entre la langue du livre et la langue courante, et enfin la variation géographique. Ces champs trouvent leur place dans la sociolinguistique.

On constate ainsi que le linguiste qui envisage l'étude des technolectes est confronté à la tâche primordiale de prendre en compte la diversité des faits sociolinguistiques et leur richesse. Autrement dit, il est important d'étudier la variation linguistique qui est déterminée par la structure des relations sociales au sein d'une "communauté linguistique". Or, qu'est-ce qu'une "communauté linguistique"? Ce terme est défini dans le *Dictionnaire de linguistique* (1994) par "*un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux*". Bloomfield le définit également par "*un groupe de gens qui utilise le même système de signes linguistiques est ...*".¹²

La question qui se pose à ce propos: utilise-t-on réellement les mêmes signes? Les technolectes utilisés dans une communauté linguistique donnée sont-ils tous connus ou utilisés par tous les membres de cette communauté? Normalement, dans l'étude des technolectes, l'accent est mis sur l'homogénéité requise pour la constitution d'une communauté linguistique et qui consistera à utiliser les mêmes signes, dont les technolectes. Messaoudi dit à ce sujet que:

"Du point de vue de la cohésion sociale, la tendance aussi bien en linguistique que dans les autres sciences sociales, a souvent été de privilégier le "même" au détriment du "différent" qui se trouve le plus souvent négligé"¹³

Cela signifie donc que l'on ne peut pas étudier les technoclectes et leurs origines en dehors de leur contexte qui sont les communautés linguistiques. Ceci constitue une forte preuve qu'il existe une interaction entre la linguistique et la société dans le domaine des technoclectes, et que les faits linguistiques dépendent des faits sociaux. De là surgit l'importance de la prise en compte de la "communauté linguistique" dans la didactique des langues, car c'est elle qui fournit aux didacticiens les éléments nécessaires dans la constitution des méthodes ou des manuels de langues.

Revenons au terme de la "communauté linguistique". Nous remarquons que ce terme met l'accent sur les pratiques linguistiques, alors que Labov s'est levé contre cette conception en disant qu' *"il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la définit mieux comme un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue"*¹⁴

Il en découle que certains membres d'une communauté linguistique donnée peuvent reconnaître et comprendre certains technoclectes utilisés dans cette communauté linguistique sans être obligés de les utiliser. Autrement dit, l'emploi des technoclectes, comme tout signe linguistique, varie d'un individu à l'autre selon l'âge, le sexe, la classe sociale et selon bien d'autres critères. Gadet va même plus loin en soulignant qu'il y a des dimensions géographiques comme en dialectologie et géolinguistique qui seront présentes dans l'étude sociolinguistique afin de dégager les formes linguistiques socialement signifiantes. (Gadet, 2003)

Il convient de noter que même au sein d'une même communauté linguistique les locuteurs développent, au cours des interactions, une série de conduites langagières en fonction de but déterminé. Selon Messaoudi, ces conduites sont socio différenciées et elles obéissent à une "rationalité". L'hypothèse de la rationalité pour Messaoudi stipule le suivant¹⁵: les locuteurs déploient des stratégies qui peuvent être de deux sortes:

- a- *des stratégies d'adéquation* lorsqu'ils manipulent un code linguistique donné et qu'ils sont en conformité avec les normes de son emploi;
- b- *des stratégies de compensation* lorsque les locuteurs usent alternativement de deux ou plusieurs codes et qu'ils choisissent l'un ou l'autre ou un mélange des deux selon les situations de communication dans lesquelles ils se trouvent impliqués.

La *stratégie de compensation* est intéressante, et mérite une étude à part, dans la mesure où l'interlocuteur se trouve dans une situation de communication où il est obligé d'utiliser des technolectes pour comprendre et se faire comprendre. Quand on va, par exemple, chez le garagiste pour faire réparer sa voiture on est obligé d'utiliser les technolectes de la mécanique d'automobile pour la fiabilité de la communication. Il est très rare que le garagiste adapte son discours à son interlocuteur, c'est plutôt l'inverse.

Il faut admettre que l'influence linguistique sur la société est moins forte que celle de la société sur la connaissance linguistique de l'enfant. La linguistique peut influencer la société dans la mesure où l'utilisation de tel ou tel mot peut indiquer la classe sociale du sujet parlant. Et cela reste relatif d'une culture à l'autre. Par exemple, l'emploi de certains mots en anglais dans un discours entre des jeunes jordaniens (Please, done, hi, bye, ok fine, already) n'est que pour laisser entendre l'interlocuteur que l'on est *à la mode, civilisé, chique*, etc. Il en est de même pour certains technolectes, si bien qu'en Jordanie, un étudiant d'université dira «mobile, lab top, CD, message», et ne pensera pas à les dire en arabe pour ne pas se mettre dans une situation de moquerie.

Quant à l'influence sociale sur la linguistique, elle est très claire surtout lorsqu'on voit des enfants utilisant des technolectes sans se rendre compte qu'ils sont en train d'employer des mots d'origine étrangère. Les technolectes enregistrés avant l'âge de six ans sont plus difficiles à effacer de la mémoire linguistique (la cassette) de l'enfant que ceux enregistrés après l'âge de six ans. Par exemple, un enfant jordanien dira «télévision, téléphone, radio, etc» sans savoir qu'il existe en arabe un équivalent de ces mots.

L'usage fréquent des technolectes dans la société fait d'eux des codes linguistiques conventionnels pour certains groupes de gens, voire obligatoires dans le cadre professionnel. Un informaticien est obligé d'utiliser avec son collègue de travail des mots techniques comme «Hard disk, software, CD driver, floppy, modem, etc». Les technolectes sont à la fois un produit linguistique et culturel: linguistique car ils sont empruntés la plupart de temps à une langue étrangère, et culturel car ils deviennent une partie de la culture et de l'usage quotidien de la communauté linguistique. Donc, la genèse des technolectes dans une communauté linguistique donnée n'est pas hasardeuse, non plus complètement volontaire. Par exemple le développement et le progrès technologiques jouent un rôle primordial dans la création des technolectes.

Acquisition / Apprentissage

Pour mieux comprendre la façon dont les sujets parlant s'approprient les technolectes, il vaut mieux montrer la différence entre l'acquisition et l'apprentissage. On sait bien que c'est un sujet usé, mais il est important de

montrer que certains technolectes peuvent être acquis et d'autres peuvent être appris.

D'après Krashen¹⁶ on insiste généralement sur la différence entre deux processus distincts: l'acquisition, qui serait un processus d'appropriation naturel, implicite, inconscient, qui impliquerait une focalisation sur le sens, et l'apprentissage, qui serait, à l'inverse, artificiel, explicite, conscient, et qui impliquerait une focalisation sur la forme. Donc l'acquisition serait l'enregistrement du *magnétophone* avant l'âge de six ans, alors que l'apprentissage serait l'analyse, la confirmation et le classement de ces enregistrements dans un milieu scolaire.

Bernard Py présente l'acquisition comme le «*développement spontané, naturel et autonome des connaissances en L2*» et l'apprentissage comme une «*construction artificielle, caractérisée par la mise en place de contraintes externes, notamment métalinguistiques et pédagogique, qui ont pour effet de dérégler l'acquisition sous le fallacieux prétexte de l'améliorer ou de l'accélérer.*»¹⁷ Mais en fait, il n'y aurait pas d'acquisition pure, c'est-à-dire pas d'acquisition sans apprentissage.

D'un point de vue didactique, si on arrive à fournir à l'apprenant d'une langue étrangère les circonstances nécessaires qui le mettent dans une situation d'acquisition artificielle, le résultat de l'apprentissage pourrait être mieux. L'idée d'un «bain linguistique» n'est pas récente, mais elle prouve toujours que l'immersion de l'apprenant dans un «bain linguistique» et l'usage de l'approche communicative l'aide beaucoup à mieux s'approprier la langue cible.

«L'hypothèse acquisitionniste est fondée sur l'idée que, de même qu'un enfant s'est approprié une langue première de manière «naturelle», c'est-à-dire par simple exposition à celle-ci, un enfant ou un adulte sont capables d'en faire autant pour une langue étrangère, par simple réactivation des processus d'acquisition du langage»¹⁸

Revenant aux questions de technolectes. Dans un cours d'une langue étrangère, l'enseignant doit-il enseigner les technolectes aux apprenants comme des vocables authentiques? En effet, si l'enseignant veut avoir recours à l'immersion dans un «bain linguistique» pour assimiler une vraie situation de communication, on pense qu'il sera confronté au problème de l'usage des technolectes. Les technolectes étant une partie de l'usage quotidien de la langue cible, l'enseignant ne pourra pas les ignorer s'il veut avoir recours à l'approche communicative comme méthode d'enseignement.

Tout cela veut dire-t-il que l'apprenant peut ignorer les technolectes dans l'apprentissage d'une langue étrangère? Cette ignorance influence-t-elle sa

capacité de communication en langue étrangère? La réponse à ces deux questions dépend de la place sociolinguistique que ces mots occupent dans l'usage de la langue et de la situation de communication dans laquelle l'apprenant sera impliqué. Par exemple, il convient d'apprendre à un apprenant de la langue arabe le mot «mobile» à côté de son équivalent arabe car ce mot est plus fréquent dans la société jordanienne que sa traduction en arabe.

L'espérance de vie des technolectes dans une langue donnée

Comme tout vocabulaire, les technolectes d'origine étrangère passent d'une génération à une autre. Mais pourquoi certains technolectes résistent et durent longtemps alors que d'autres disparaissent? S'agit-il d'une évolution linguistique ordinaire ou bien y a-t-il une volonté socioculturelle de changement et d'utiliser les équivalents en langue maternelle?

Aisance d'usage

A notre avis, tout mot capté par notre *magnétophone* d'enfance demeure préférable et plus facile à l'usage. Le sujet parlant ne pense pas lors de la communication réelle à l'origine des mots qu'il est en train d'utiliser. L'essentiel pour lui est d'utiliser un code linguistique que son interlocuteur partage avec lui pour que le message soit compréhensible.

Avec le développement technologique actuel on remarque qu'il y a beaucoup de technolectes qui circulent sans être acquis dans l'enfance. Les gens ont tendance à les utiliser en communication linguistique soit parce qu'ils ne connaissent pas l'équivalent en langue maternelle, soit parce qu'ils le connaissent mais qu'ils ont peur que l'interlocuteur ne soit pas au courant de cet équivalent.

L'observation suivante que l'on a fait dans un magasin d'informatique montrer de quelques sortes à quel point l'usage des technolectes est vraiment lié à un phénomène sociolinguistique et culturel. Nous avons passé trois heures dans un magasin qui vend des accessoires d'informatique en Jordanie. Pendant ces trois heures, nous avons noté 65 demandes, dont 53 avec des technolectes empruntés à une langue étrangère: (CD, Flash Memory, disquettes, câbles de connexion, microphone) et 12 demandes en arabe (programme de son ou d'affichage). Que ces technolectes soient acquis depuis l'enfance ou appris plus tard dans la communication quotidienne, leur usage reste préférable à leur équivalent en arabe. Il faut noter que quand nous avons demandé à chaque acheteur de dire l'équivalent en arabe du technolecte qu'il a utilisé, 85% de ces acheteurs n'ont pas pu reconnaître rapidement l'équivalent en arabe, 10% ont reconnu vite l'équivalent et 5% n'ont pas voulu répondre. Donc, le fait que la grande majorité des acheteurs utilisent des technolectes et qu'ils ne puissent pas

se rappeler facilement le nom de l'objet en arabe est une preuve sur la dominance de ces termes dans le cerveau du sujet parlant surtout dans le néocortex, comme on l'a déjà montré au début de cette étude.

Contraintes sociolinguistiques

La question qui se pose est la suivante: Es-ce nous, les utilisateurs, qui décidons de garder ou de supprimer un technolecte de notre dictionnaire d'usage ou bien est-ce la société?

Il faut chercher tout d'abord qui donne naissance à ce technolecte et comment son usage s'étend? Nous avons déjà dit que la genèse d'un technolecte est liée à un phénomène sociolinguistique. C'est la "communauté linguistique" qui crée des technolectes et en adopte certains qui peuvent être le résultats, dans la plupart du temps, du développement technologique. Autrement dit l'homme n'est qu'un récepteur auquel tel ou tel technolecte peut être imposé. Puisque ce n'est pas le sujet parlant qui décide le choix du technolecte, donc il n'aurait pas vraiment le choix dans l'usage. Par exemple, le mot "mobile" est très courant en Jordanie, mais ce mot a été imposé dans la société jordanienne ce qui rend son emploi quasi-obligatoire même si le locuteur est au courant de son équivalent en arabe.

Les technolectes qui disparaissent sont ceux dont le référent est presque disparu. C'est-à-dire, quand l'objet même est rarement utilisé dans la communauté linguistique. Dans ce cas là, et comme tout mot, le technolecte qui réfère à cet objet disparaît quasiment. Les outils que l'on utilise dans l'agriculture en sont des exemples. Beaucoup de gens ont oublié ou utilisent peu de technolectes signifiant un outil d'agriculture. Par conséquent le mot devient menacé par la disparition de l'usage quotidien. Comme le mot راسن [Rasan]¹⁹, كواره [kwarā]²⁰, خرج [xorǝ]²¹ qui sont d'origine persane mais dont l'utilisation est presque disparue car l'outil même est moins fréquent, voire inconnu pour certains jeunes.

Ce qui est rassurant c'est que très peu de technolectes entrent dans le dictionnaire arabe. Cela permet de mieux conserver l'originalité de notre langue. Sachant que le fait qu'un mot soit dans le dictionnaire lui garantit une espérance de vie plus longue, par forcément dans l'usage mais en tant que mot existant. Donc c'est le dictionnaire, la "communauté linguistique" et la transmission d'usage d'une génération à l'autre qui donnent aux technolectes une puissance d'usage exceptionnelle.

Comme un groupe de linguistes peut décider de supprimer tel ou tel technolecte du dictionnaire ou bien de l'interdire dans les textes écrits, l'usage

oral dans la "communauté linguistique" a un mot à dire également quant à la durée de vie d'un technolecte.

Conclusion

Le rapport étroit entre les aspects neurologiques et psycholinguistiques dans l'acquisition et la didactique d'une langue donnée mérite une étude plus détaillée pour mieux comprendre la réalité de l'acquisition d'une langue donnée. Il est très important d'insister dans la didactique des langues à la phase d'enregistrement de la langue maternelle, car c'est la phase qui fournira à l'enfant toutes les connaissances linguistiques dont il aura besoin pour compléter et approfondir ses connaissances sur sa langue maternelle, et pour apprendre d'autres langues. Si on veille à ce que l'enfant maîtrise bien sa langue maternelle dans la phase d'acquisition, cela l'aidera à maîtriser l'apprentissage de cette langue et d'autres langues.

Comme les technolectes font partie de la langue et surtout de l'usage courant, à notre sens il n'est pas facile de les négliger pendant la phase d'acquisition ou d'apprentissage. Dissocier la linguistique de la société où elle se développe est vraiment impossible. Les études sociolinguistiques font preuve du rapport étroit entre ces deux disciplines. En effet, c'est le mariage métis entre les cultures mêmes d'une part et entre les langues et les cultures d'autre part qui fait surgir des technolectes d'origine étrangère. Donc si l'apprenant veut apprendre une langue étrangère en n'ignorant pas ses traits sociaux, il lui faut prendre en compte la connaissance de certains technolectes.

Avant de clore cette recherche, il faut signaler qu'à propos de l'acquisition d'une langue donnée, Chambers définit trois périodes dans l'évolution des compétences langagières²²:

- durant l'enfance, le parlé spontané s'acquiert sous l'influence de la famille et des proches. La maîtrise de la phonologie et de la syntaxe se développe en intégrant les caractéristiques régionales et les marqueurs du groupe social.
- l'acquisition du vernaculaire se développe rapidement à l'adolescence par le contact avec les réseaux des pairs comme l'a noté aussi W. Labov (1994).
- les jeunes innovent énormément et semblent reprendre leur revanche sur les aînés en se créant un parler propre, comme les "parlers jeunes". Cela est la meilleure preuve sur l'influence sociale à la création des néologismes, dont les technolectes, qui peuvent être appropriés parfois par les aînés. Quand le jeune atteint l'âge adulte, il commence à chercher à acquérir la norme du standard.

Pour finir, même si on ne répond pas complètement aux questions posées au début de cette étude, ces questions constitueraient une vraie piste d'un débat sociolinguistique avec d'autres chercheurs. C'est un sujet vaste qui ne peut pas être traité en quelques pages, il faut admettre que l'Homme ne peut rien faire devant le développement ou la disparition des technolectes car le seul maître de ces vocables est la "communauté linguistique".

المصطلحات "التقنية" المستعارة من لغات اجنبية: نتاج تعلم امر اكتساب؟

محمد الخطيب، قسم اللغة الفرنسية وآدابها، جامعة آل البيت، المفرق، الأردن.

ملخص

يناقش هذا البحث كيفية دخول المصطلحات الأجنبية إلى اللغة الأم وتأخذ مثالاً على ذلك المصطلحات التقنية المستعارة من اللغات الأجنبية. يتطرق هذا البحث لثلاث نقاط أساسية:

- كيفية عمل عقل الإنسان في اكتساب اللغة الأولى. تناقش هذه النقطة عمل الدماغ فسيولوجيا في (تسجيل) اللغة الأم حيث أن دماغ الإنسان ينقسم لجزئين: يمين ويسار والجزء اليسار المسئول عن اللغة يتكون من ثلاث طبقات كل واحدة لها وظائف تخزين مختلفة عن الأخرى.

- المصطلحات التقنية هل هي نتاج لغوي أم ثقافي؟ تتطرق هذه النقطة للعلاقة التبادلية والتكاملية بين اللغة والثقافة في مجال اكتساب وتعلم المصطلحات الأجنبية. كما تناقش الفرق بين عملية الاكتساب والتعلم للمصطلحات المستعارة من لغة أجنبية وكيفية تجذرها في اللغة الأم.

- العمر الافتراضي للمصطلحات التقنية المستعارة من لغة أجنبية. ليس هناك عمر محدد يمكن إعطائه لأي مفردة دخيلة على اللغة الأم. المجتمع هو الذي يفرض استعمال هذه الكلمة وهو الذي يحدد بطريقة غير مباشرة متى يمكن استبدالها بكلمة أخرى. أما لغويا فالقاموس هو المرجع الوحيد الذي يحدد قبول أو يرفض دمج مصطلح أجنبي ما في اللغة الأم. فكم من مصطلح تقني أجنبي يستخدم بشكل دارج لكنه غير مدرج في القاموس أو يدرج ويشار إليه بأنه أجنبي مع وجود المرادف في اللغة الأم.

* The paper was received on Feb. 15,2007 and accepted for publication on Nov. 22,2007.

Notes:

- 1- <http://www.euologos.com/htm/Pages/page24fr.asp>
- 2- <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Messaoudi.pdf>
- 3- Cuq J.-P., Gruca Is.: *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, 2003, p.107.
- 4- Mac Lean P.D., Guyot R.: *Les Trois Cerveaux de l'homme*, Laffont, 1990.
- 5- Ginet A. (dir): *Du laboratoire de langues à la salle de cours multimédias*, Nathan, 1997, p.36.
- 6- Ginet A., *ibidem*.
- 7- Ginet A., *ibidem*.
- 8- Ginet A., *op. cit.*, p.39.
- 9- Trocmé-Fabre H.: *J'apprends, donc je suis*, Editions d'Organisation, 1987, p.47.
- 10- J'utiliserai le mot « enregistrer » dans le sens métaphorique pour expliquer le processus d'acquisition de la langue maternelle.
- 11- Saussure F.(de): *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972. p.40.
- 12- Bloomfield L.: *Language*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1933.
- 13- Messaoudi L.: *Etudes sociolinguistiques*, Editions Okad, 2003, p.11
- 14- Labov W.: *Sociolinguistic patterns*. Pennsylvania, University of Pennsylvania Press (traduit en français (1976) *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, p.288.
- 15- Messaoudi L.: *Etudes sociolinguistiques*, Editions Okad, 2003, p.34
- 16- Krashen S.D: *Second Language acquisition and Second Language Learning*, Oxford, Pergamon Press, 1981.
- 17- Py B.: « Linguistique de l'acquisition des langues étrangères: naissance et développement d'une problématique », dans Coste D., *Vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues*, (1968-1988), Crédif-Haiter, LAL, 1994, p.44.
- 18- Gaonac'h D.: *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Crédif-Haiter, LAL, 1987, p.134.
- 19- C'est le nom que l'on donne à la corde utilisée pour attacher un animal domestique comme le cheval, l'âne, la vache, etc.
- 20- C'est le nom du réservoir où on conserve le blé ou la farine.

21- C'est un type de sac que l'on met sur le cheval ou l'âne pour y mettre des objets à transporter.

22- Chambers J.K: *Sociolinguistic Theory*, Oxford-Cambridge, Blackwell, 1995, p.158.

Bibliographie utilisée dans la recherche:

Bloomfield, L.: *Language*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1933.

Cuq, J.P., Gruca, Is.: *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, 2003.

Gaonac'h, D.: *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Crédif-Haiter, LAL, 1987.

Gadet, F.: *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2003.

Ginet, A. (dir): *Du laboratoire de langues à la salle de cours multimédias*, Nathan, 1997.

Krashen, S.D.: *Second Language acquisition and Second Language Learning*, Oxford, Pergamon Press, 1981.

Labov, W.: *Sociolinguistic patterns*. Pennsylvania, University of Pennsylvania Press (traduit en français (1976) *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, p.288.

Mac Lean, P.D., Guyot, R.: *Les Trois Cerveaux de l'homme*, Laffont, 1990.

Messaoudi, L.: *Etudes sociolinguistiques*, Editions Okad, 2003.

Py, B.: «Linguistique de l'acquisition des langues étrangères: naissance et développement d'une problématique», dans Coste D., *Vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues*, (1968-1988), Crédif-Haiter, LAL, 1994.

Trocme-Fabre, H.: *J'apprends, donc je suis*, Editions d'Organisation, 1987.

Saussure, F.(de): *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972.

Site Internet:

<http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Messaoudi.pdf>

<http://www.euologos.com/htm/Pages/page24fr.asp>

Bibliographie liée au sujet de la recherche:

- Alliaume, J.: *Le langage et les deux cerveaux*, Carilang, éd. Du Céralec, 1998.
- Anderson, P.: *La didactique des langues étrangères à l'épreuve du sujets*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 1999.
- Calvet, L.J.: *Le marché aux langues*, Paris, Plon, 2002.
- Encrève, P.: "Présentation, linguistique et sociolinguistique", dans *Langue française*, No.34, pp.3-16.
- Messaoudi, L.: "Le technolecte et les ressources linguistiques", *Revue Langage et société*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2002.
- Messaoudi, L.: "Opacité et transparence dans les technolectes bilingues (français-arabe)", *Revue Meta*, Montréal, 2000.
- Véronique, D. (éd.): *Etudes de Linguistique appliquée*, No 120, *Didactique des langues étrangères et recherches sur l'acquisition*, 2000.
- Vion, R.: *La communication verbale, Analyse des interactions*, Hachette Supérieur, 1992.